

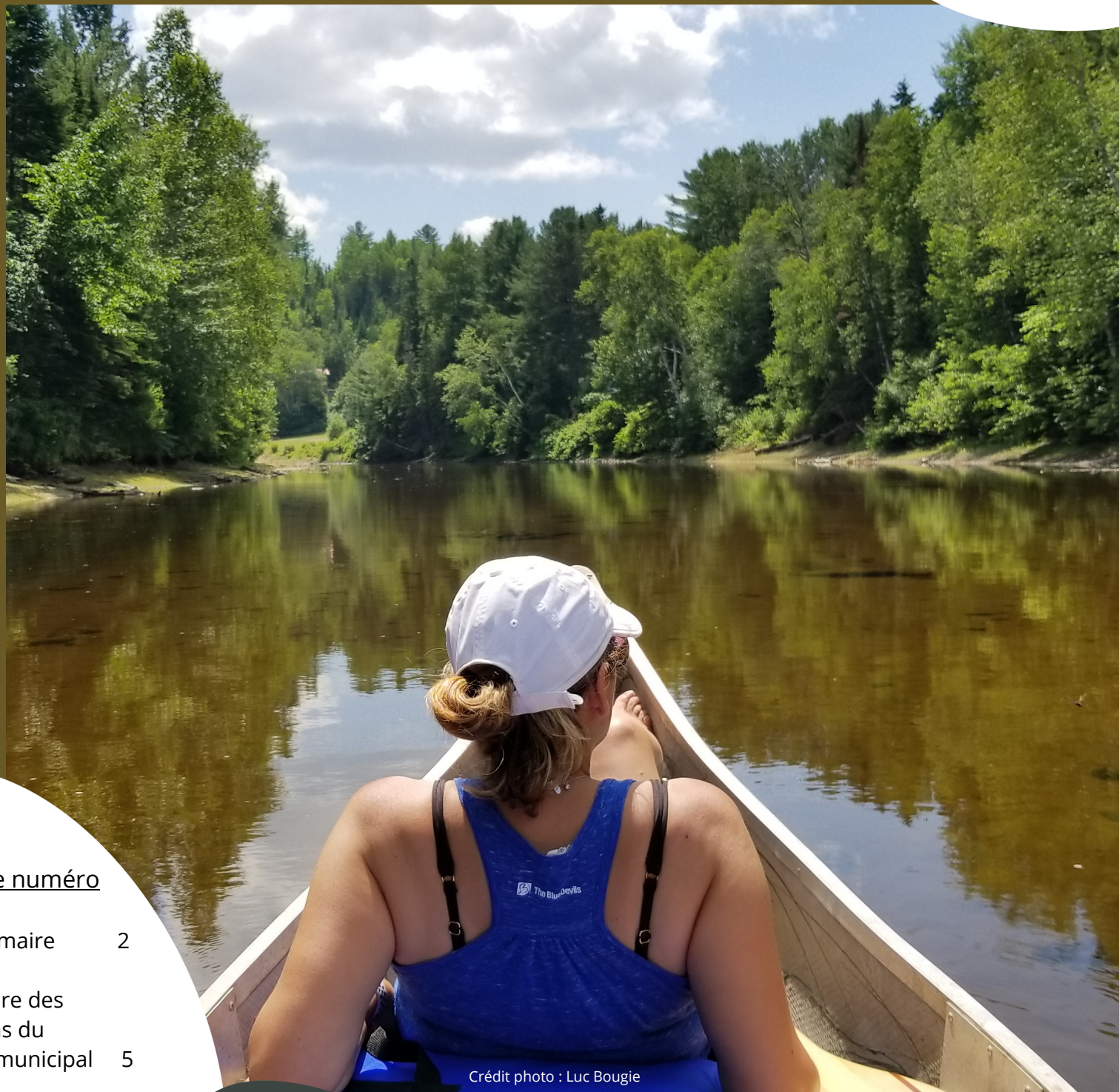
Le Stalexique



Saint Alexis
des **Monts**

JOURNAL MUNICIPAL Volume 35 | Numéro 03 | Mai & Juin 2021

Promenade sur la rivière du Loup



Crédit photo : Luc Bougie

Dans ce numéro

Mot du maire 2

Sommaire des
décisions du
conseil municipal 5

Informations
municipales 9

Place aux
organismes 19



**"Axé sur
le plein air"**



Concitoyens, concitoyennes,

La saison estivale est à nos portes et la plupart des consignes de la Santé publique s'assouplissent progressivement, signe que les choses s'améliorent et que nous pourrions retrouver notre vie d'avant très bientôt !

D'ailleurs, le fait d'être désormais en zone jaune permet la présence du public aux séances du conseil municipal, donc vous êtes toujours les bienvenues.

Bien que l'été 2021 sera différent de ce que nous avons imaginé pour les célébrations du 150e, nous espérons pouvoir vous offrir tout de même une foule d'activités et spectacles. Notre équipe travaille très fort avec la Santé publique pour permettre la tenue d'événements tout en respectant les règles en vigueur.

Évidemment, pour que ces événements puissent avoir lieu et se déroulent avec succès, nous aurons besoin de votre collaboration habituelle afin de respecter les consignes qui devront être mises en place, dans le respect des procédures de la Santé publique.

Toujours dans l'esprit du 150e, les travaux d'investissements prévus se poursuivent. D'ailleurs, vous aurez peut-être remarqué que les travaux d'installation de dalles personnalisées à la Place Desjardins ont débuté, ce qui explique pourquoi le stationnement demeure inaccessible à compter de 17h00.

De plus, au courant de l'été, notre équipe des travaux publics s'affaira à procéder au renouvellement des plaques toponymiques (nom de rues) sur tout le territoire. Ce remplacement permettra une meilleure visibilité (avec un format plus grand) et un bon rafraîchissement puisque celles-ci ont de nombreuses années.

Finalement, je veux profiter du moment pour souligner les efforts que nos enfants ont eu à faire pour respecter toutes les consignes sanitaires en milieu scolaire. Je leur souhaite de passer un très bel été !



Michel Bourassa, maire

Les Sentiers canins Maskinongé

Bonjour à vous tous,

Mon nom est **Yves Lahaie**, en date du 29 avril, je suis le nouveau contrôleur canin pour le territoire de Saint-Alexis-des-Monts. Nous allons donc faire un petit bout de chemin ensemble et je vous suis disponible à tout moment, au **514-885-8221**.

Les Sentiers canins Maskinongé, centre canin dédié, ont en effet été sélectionné pour l'enregistrement, la prise en charge des chiens errants et l'application du nouveau règlement sur la circulation des chiens, ce mandat est pour l'année en cours, se terminant le 31 décembre 2021.

La licence annuelle, est valide du **1er janvier au 31 décembre 2021**. Cette licence est obligatoire et votre chien devra la porter en tout temps.

Le coût de la médaille est de 35.00 \$ avant le 30 juin, après cette date 55.00\$.

Si vous êtes absent lors de ma visite, je vous laisserais un avis de rappel afin que vous puissiez prendre un rendez-vous en me téléphonant au **514-885-8221**.

Si vous souhaitez vous enregistrer et vous procurer la licence au Bureau municipal, elles sont également disponibles au 101, rue Hôtel-de-Ville, vérifiez leur disponibilité au 819-265-2046.



J'enjoins tous les propriétaires de chiens et les autres citoyens à consulter le nouveau règlement municipal sur le site internet de la municipalité au **www.saint-alexis-des-monts.ca**.

À tout évènement, le nombre de chiens permis par unité d'habitation reste de trois (3) chiens.

Certains citoyens se demandent parfois quelles sont la pertinence ou l'utilité d'inscrire les chiens, et bien, en tout premier lieu, il s'agit d'une obligation réglementaire municipale et provinciale.

Tous les chiens au Québec doivent maintenant être inscrits auprès de leur municipalité, mais au-delà de cette obligation, si votre chien fait une fugue ou cause une nuisance, cette licence permet une identification immédiate, permet une intervention ponctuelle.

Également si vous perdez la licence, avertissez-nous, il nous fera plaisir de vous en procurer une autre car **cette licence au collier peut faire toute la différence**.

Pour les chiens errants pris en charge et qui ne sont pas identifiables, nous diffuserons l'information à la municipalité et les réseaux sociaux régionaux, nous les garderons au centre pour 7 jours ouvrables et si non réclamés dans ce délai par leur propriétaire légitime, nous remettons tous les chiens à des refuges accrédités, nous n'offrons pas de service d'adoption.

Si vous aviez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi au :

514-885-8221

**ou par courriel
lessentierscanins@hotmail.com.**

Au plaisir de vous rencontrer sous peu,

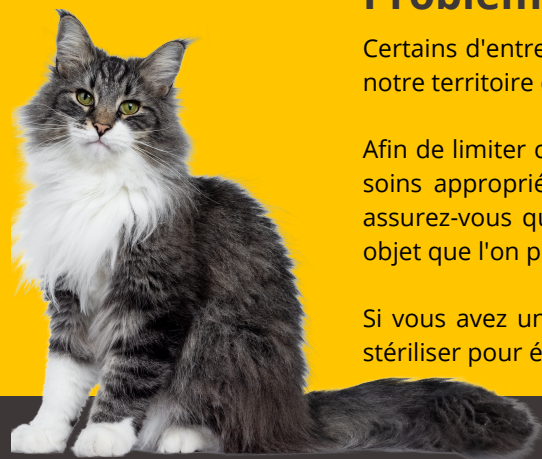
Yves Lahaie
Votre contrôleur canin

Problématique de chats errants

Certains d'entre vous nous ont fait part récemment d'une problématique de chats errants présente sur notre territoire comme dans bien d'autres municipalités du Québec.

Afin de limiter cette surpopulation et éviter que ces animaux se retrouvent laissés à eux-mêmes sans les soins appropriés, nous désirons vous conscientiser : Avant d'aller chercher un animal de compagnie, assurez-vous que vous serez en mesure d'en prendre soin et de le conserver. Un animal n'est pas un objet que l'on peut abandonner dans la nature.... Il faut donc bien y réfléchir avant de s'engager!

Si vous avez un chat que vous laissez se balader à l'extérieur, il est de votre responsabilité de le faire stériliser pour éviter la surpopulation de chats.



Les Sentiers canins Maskinongé

Un chien attaché...oui ou non?

Les 5 éléments les plus importants au Bien-être de votre chien sont la nourriture, l'eau, la discipline, l'affection et l'exercice mais est-il adéquat ou même acceptable d'attacher votre chien à une chaîne?

Il est de la croyance populaire, surtout parmi les propriétaires des dernières années que d'avoir leur chien enchaîné est cruel et abusif. Ce sentiment vient de notre tendance à humaniser le chien, de penser que si les humains ne sont pas attachés, les chiens ne devraient pas l'être. Qu'en est-il?

Mettons les choses un peu en perspective car pour certaines races ou personnalités de chiens, l'attache à l'extérieur peut être bénéfique si, en contrepartie, on lui offre un apport suffisant d'exercice journalier, sans contrainte.

Premièrement, autant qu'il peut apparaître sain et normal de mettre les chiens sur un pied d'égalité avec nous, il faut savoir reconnaître que nous sommes deux espèces différentes, avec des besoins, des perspectives et des conditionnements comportementales différents. Les chiens, initialement des prédateurs sauvages, sont principalement un produit de leur instinct, leurs modèles de comportement, sont majoritairement acquis par la répétition; ce qui n'est pas vraiment différent de notre propre cheminement, par contre, compte tenu de notre capacité cognitive, nous avons une plus grande habilité à des changements dans notre vie adulte.

Les chiens les plus heureux sont ceux qui ont une routine constante, de la régularité dans leur environnement avec le moins de changement possible, sans oublier évidemment qu'il leur faut rencontrer leurs besoins de base : nourriture, exercice, camaraderie et même, pour ceux qui ne sont pas stérilisés, une vie sexuelle active; il en découle qu'il est tout aussi acceptable pour son psychique d'être gardé régulièrement en chaîne que de vivre régulièrement dans un enclos ou un salon.

Par contre, il y a certains avantages à être sur une attache. Un chien sur une attache de 6 pieds aura environ 113 pieds carrés de surface à parcourir, 154 pieds carrés pour une de 7 pieds; si nous comparons avec un enclos de 5' par 20', l'enclos offre seulement 100 pieds carrés, la surface ne permettant même pas au chien de courir, prendre son élan alors que sur une attache, le chien peut prendre son élan et courir, en cercle nous convenons mais cela lui permet un développement normal de tout ses muscles alors qu'en enclos, seules les pattes arrières se développent par les sauts constants sur la clôture ou le grillage.

De plus, un chien sur une attache pourra socialiser plus facilement avec nous, avoir une interaction plus normale, plutôt que d'avoir seulement des doigts qui passent au travers d'un grillage ou une odeur derrière une clôture. La frustration devient moins grande.

C'est surprenant aussi de constater comment un chien apprend vite à circuler avec une attache, à l'accepter, il devient agile à la gérer, celle-ci n'est plus perçue comme un fardeau ou une contrainte mais une normalité.

En conclusion, malgré qu'il peut être bénéfique pour un chien d'être sur une attache, on ne rappellera jamais assez qu'il faut prévoir, peu importe ses conditions de garde, des moments de liberté complète, dans un endroit où ils pourront circuler librement et en toute sécurité; une période d'exercice d'environ 2 heures par jour, une heure le matin et l'autre en après-midi.

Mais si vous décidez de l'attacher à l'extérieur, il faut prévoir une aire d'ombre pour le protéger du soleil intense ou de la pluie, également accès à de l'eau fraîche et propre 12 mois par année.

L'hiver, les chiens nordiques peuvent même être plus confortables à l'extérieur mais il faudra cependant prévoir une niche isolée, légèrement surélevée avec une petite ouverture vers le Sud pour conserver la chaleur intérieure; cependant, saison hivernale venue, les vieux chiens ou ceux à poils courts doivent être mis à l'intérieur de la maison ou, tout au moins, un enclos chauffé.

Le secret: s'en occuper adéquatement.

Yves Lahaie

Votre contrôleur canin

514-885-8221

Procès-verbaux des séances du conseil municipal

Comme les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont accessibles dans leur intégralité via notre site web (<https://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/la-municipalite/seances-du-conseil>), nous indiquerons dans le journal un sommaire des décisions prises par le conseil municipal pour les séances ayant eu lieu depuis la dernière parution du journal.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCES TENUES EN AVRIL ET MAI 2021

DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 6 AVRIL 2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 438-2021

D'adopter le règlement 348-2021, intitulé « Règlement concernant les chiens ».

MACHINERIE ET VÉHICULES TRAVAUX DE RÉPARATION TRANSMISSION DE LA RÉTROCAVEUSE

D'autoriser l'achat d'une transmission déjà reconditionnée pour la rétrocaveuse au montant estimatif de 16 572\$ (taxes en sus) selon les recommandations de notre chef mécanicien.

AUTORISATION DE PROCÉDER À LA VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET VÉHICULES APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Autoriser la vente des articles décrits à la liste déposée avec les prix minimum qui y sont inscrits et convient que la mise en vente des articles se fera par un appel de proposition/soumission et que les items seront vendus individuellement au plus offrant.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNES (PRIMADA) - PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Autoriser la présentation du projet du bâtiment communautaire situé au 31 Rue St-Olivier, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA);

Confirmer l'engagement de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet, à assumer tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Désigner madame Sylvie Clément, directrice-générale et/ou madame Maryse Allard, secrétaire-trésorière, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

TRANSPORT ADAPTÉ DU COMTÉ DE MASKINONGÉ INC. PARTICIPATION AU DOSSIER « TRANSPORT ADAPTÉ »

Participer au programme du Transport adapté pour l'année 2021 au coût de 3 \$ par capita.
(Population 2 931 x 3\$ = 8 793\$)

DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE VILLÉGIATURE DU MERN

Lors d'une rencontre entre le MERN, la MRC et la municipalité, le MERN a annoncé son intention d'aller de l'avant avec un projet de développement de villégiature sous forme de baux;

La MRC de Maskinongé demande à la municipalité son intérêt dans ce projet;

QUE les sites proposés par le MERN pour ces développements sont situés le long de chemins déjà entretenus par la municipalité;

Que le Conseil municipal ne s'oppose pas à ce type de développement tant que ces derniers se situent le long de chemins entretenus par la municipalité ou que ces derniers soient consolidés sur des terres publiques à proximité d'îlots de villégiature déjà existants.

DISTRIBUTION D'ARBRES DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE

D'autoriser Patrick Baril, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, à commander des plants d'arbres auprès de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts 2021 et d'assurer la gestion du projet en lien avec la distribution des plants au nom de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

CAMP DE JOUR- EMBAUCHE – MONITEURS (TRICES) (EMPLOIS ÉTUDIANTS)

De poursuivre la saison estivale du camp de jour 2021 avec les étudiants suivants : Charles-Étienne Lambert, Émile Béland et Alexanne Frappier selon les conditions prévues à leur contrat de travail.

De nommer Alexanne Frappier à titre de monitrice en chef pour la saison estivale 2021.

150ième : PROJET - FRESQUE HISTORIQUE 2IÈME PHASE

D'octroyer un contrat en vue de réaliser la phase deux des fresques à monsieur Jean-Philippe Mailhot pour un montant de 27 000\$ (taxes incluses) tel que soumis dans la proposition du 22 mars 2021 et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

150ième : ACQUISITION DES DALLES

D'octroyer le contrat d'achat des dalles à la compagnie Briques et Pierre pour un montant de 34 932.50\$ (taxes en sus) et que les revenus de la vente de dalles ainsi que les sommes du surplus affecté au 150ième soient utilisées pour financer ces dépenses.

150ième : INSTALLATION DALLES PERSONNALISÉES

D'octroyer un contrat en vue de l'installation des dalles à MAD Artisan Paysagiste inc. pour un montant de 24 000 \$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 24 mars 2021 et que les revenus de la vente de dalles ainsi que les sommes du surplus affecté au 150ième soient utilisées pour financer ces dépenses.

150ième : PROJET - ACQUISITION D'UNE BORNE TACTILE EXTÉRIEURE

Procéder à l'acquisition d'une borne tactile extérieure de la compagnie Attractif Inc. pour un montant de 24 509\$ (taxes en sus);

Octroyer le contrat de migration des données à la compagnie ADN Communication Inc. pour un montant pouvant aller jusqu'à 2 375\$ (taxes en sus) et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

150ième : PROJET D'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS DE LA MONTAGNE DES SŒURS – LUTRINS

Autoriser l'octroi d'un contrat d'achat de lutrins personnalisés qui seront installés à l'entrée des sentiers de la Montagne des sœurs chez Conception Graphitech Inc. pour un montant estimatif de 18 548 \$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 23 février 2021 et que les sommes du surplus affecté au 150ième soient utilisées pour financer ces dépenses.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE MASKINONGÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

Autoriser la présentation d'une demande d'aide financière à la MRC de Maskinongé, dans le cadre du programme de la politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour l'achat d'une nouvelle scène pouvant être amovible pour le préau et autres endroits où des spectacles pourraient avoir lieu;

Que madame Jessica Lachance, directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire soit autorisée à signer tous les documents relativement à cette demande.

DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES ORGANISME COMMUNAUTAIRE « À BUT NON-LUCRATIF »

Verser une aide financière représentant un montant égal à leur montant de taxes municipales 2021, concernant leur propriété située sur le territoire de la municipalité :

- La Maison de l'Abondance (200 rue Notre-Dame) : 649.04\$
- La Maison de Jeunes Au bout du monde (230 rue Notre-Dame) : 712.12\$.

DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 3 MAI 2021

ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM - ADJUDICATION DU CONTRAT

D'octroyer le contrat de fourniture et d'épandage de chlorure de calcium dans diverses rues de la municipalité à la compagnie Sel IceCat Inc, le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 38 459.14\$ \$ (taxes incluses).



SIGNALISATION-ACHAT DE NOUVELLES PLAQUES TOPONYMIQUES (NOMS DE RUES)

D'autoriser l'achat de nouvelles plaques toponymiques (noms de rues) de 9 pouces chez Spectralite/Signoplus, au 900, boul. de la Commune, Trois-Rivières, pour un montant de 28 190 \$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 20 novembre 2020.

SIGNALISATION AFFICHES DES PARCS

D'autoriser l'acquisition d'affiches de parcs de la compagnie Conception Graphitech Inc. de Yamachiche pour un montant estimatif de 2 340\$ (taxes en sus).

MANDAT – ANALYSE GÉOTECHNIQUE-PROJET DE RÉFECTION DU RANG BARIL

D'octroyer le mandat à la firme EXP de Trois-Rivières afin de réaliser une étude géotechnique pour un montant global de 33 700 \$ (taxes en sus) selon l'offre de service du 29 avril 2021 (Réf : MRKC-999-21008153-PP) et que celui-ci s'engage à nous remettre son rapport final au plus tard le 11 juin 2021.

ASSOCIATION CANADIENNE DE LA SANTÉ MENTALE- PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DU 3 AU 9 MAI

Que le Conseil Municipal de Saint-Alexis-des-Monts proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale.

FONDATION ÉMERGENCE- PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

De proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

DEMANDE D'ALIÉNATION DE TERRAINS EN ZONE VERTE (PROJET PONT ALLARD - MTQ)

Appuyer la demande faite à la CPTAQ par le ministère des Transports du Québec.

NOMINATION AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

De nommer M. Patrice Martel comme membre du comité consultatif en urbanisme (CCU).

DOSSIER : PRIORISATION DE DEUX DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES-500 RUE DOMINIC ET LOT 5 780 697 SUR LE BOULEVARD ALEXANDRE

De prioriser les demandes de dérogations mineures du 500 rue Dominic et du lot 5 780 697 sur le boulevard Alexandre.

150 ième : PROJET SENTIERS DES GRANDS BÂTISSEURS – LUTRINS

D'octroyer un contrat d'achat de lutrins personnalisés qui seront installés dans les sentiers des Grands Bâtisseurs, chez Conception Graphitech Inc. pour un montant estimatif de 11 969.16 \$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 19 avril 2021 et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

150ième : GRAVURE DES DALLES PERSONNALISÉES

D'octroyer le contrat de gravure des dalles à la compagnie Monuments Boucher selon la répartition suivante :

- Dalle individuelle : 50 \$ + taxes
- Dalle familiale/OSBL : 75 \$ + taxes
- Dalle corporative : 100 \$ + taxes

Que les revenus de la vente de dalles ainsi que les sommes du surplus affecté au 150ième soient utilisées pour financer ces dépenses.

150 ième : RÉPARATION DU LAMPADAIRE À L'ENTRÉE DES SENTIERS DE LA MONTAGNE DES SŒURS

D'octroyer le contrat de réparation du lampadaire à l'entrée des sentiers de la Montagne des Sœurs à la compagnie Lemteck Inc, pour un montant de 1 800\$ (taxes en sus) et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

150ième : CHAUFFAGE D'APPOINT – PRÉAU

D'octroyer le contrat d'ajout d'unités de chauffage du Préau à la compagnie Lemteck Inc. pour un montant estimatif de 8 900\$ (taxes en sus) et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.



150 ième : PROJET D'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS DES GRANDS BÂTISSEURS – BOLLARDS LUMINEUX

D'octroyer le contrat d'installation de cinq bollards lumineux dans les sentiers des Grands Bâtisseurs à la compagnie Lemteck Inc. pour un montant estimatif de 11 120,52\$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 2 avril 2021 et que les sommes octroyées par la Caisse populaire Desjardins de Saint-Alexis-des-Monts soient utilisées pour financer ces dépenses.

150ième : ÉLECTRIFICATION DU QUAI TERRASSE

D'octroyer le contrat d'installation du matériel lié à l'électrification du quai terrasse à la compagnie Lemteck Inc. pour un montant de 4 414,56\$ (taxes en sus) tel que soumis dans la proposition du 2 avril 2021 et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

150 ième : PROJET : AFFICHAGE PLACE DESJARDINS

D'octroyer le contrat d'achat d'affiches pour la Place Desjardins à la compagnie Conception Graphitech Inc. pour un montant de 4 580\$ (taxes en sus) et que les sommes octroyées par Desjardins (Fonds Desjardins) soient utilisées pour financer ces dépenses.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LOCATION DES TERRAINS SPORTIFS EXTÉRIEURS EN CONTEXTE COVID-19

D'adopter la politique de location des terrains sportifs extérieurs en situation de COVID-19. Il est de plus entendu que cette politique sera revisitée pour la période post COVID-19.

CLUB ÂGE D'OR DE ST-ALEXIS-DES-MONTS- DEMANDE DE COOPÉRATION FINANCIÈRE

D'octroyer une aide financière non-récurrente au montant de 1500.08\$ à l'organisme du Club de l'Âge d'Or de St-Alexis-des-Monts en remboursement desdits travaux.

Comment soumettre un article au journal ?



Vous devez faire parvenir votre texte accompagné de vos logos, photos ou autres en format électronique (JPG ou Word).

Les envois doivent être effectués par courriel à info@saint-alexis-des-monts.ca

PROCHAINE PARUTION : LE 15 AOÛT 2021
Transmettre vos articles avant le 1er août (articles reçus après cette date seront publiés dans la prochaine parution).

L'équipe du journal vous remercie à l'avance pour votre collaboration !

Info : 819-265-2046 # 2800

La municipalité possède un service d'alertes municipales. Vous pouvez vous inscrire sur le site web ou par téléphone .

NOUVEAUTÉ !

Dorénavant, la municipalité a mis à votre disposition une boîte aux lettres extérieure où vous pourrez, en tout temps, déposer vos enveloppes pour les taxes municipales, vos demandes pour le conseil et autres. Cette boîte est installée à l'entrée du bâtiment de l'hôtel de ville (côté droit).



Informations municipales



Séance du conseil à 19 h 30

Les prochaines dates pour les séances du conseil seront :

- Lundi le 5 juillet
- Lundi le 2 août

Les bureaux municipaux seront fermés :

- Jeudi le 24 juin - congé férié
"Fête nationale du Québec" 
- Jeudi le 1er juillet - congé férié
"Fête du Canada" 

Depuis le 7 juin, la municipalité permet la présence du public lors de la séance du conseil. Cependant les places sont limitées et les mesures sanitaires s'appliquent toujours selon les normes de la Santé publique.

Rendez-vous au <https://saint-alexis-des-monts.ca/fr/la-municipalite/seances-du-conseil> pour prendre connaissance de :

L'ordre du jour qui est disponible à compter du vendredi précédent la journée de la séance et du procès-verbal également disponible dans les jours suivants celle-ci.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Date limite du 2e versement : Le 2 juillet 2021

Si vous déménagez, n'oubliez pas de nous contacter au 819-265-2046 poste 2835 pour faire votre changement d'adresse.

Pour le paiement, veuillez utiliser l'une des méthodes suivantes :

PAR INSTITUTIONS FINANCIÈRES :

- Desjardins
- Banque Nationale
- RBC Banque Royale
- Banque Scotia

Inscrire comme référence le numéro de matricule

AU BUREAU MUNICIPAL :

- Argent, chèque et interac (débit seulement)
- Via la boîte aux lettres extérieure sécurisée (chèque seulement)

Les cartes de crédit ne sont pas acceptées

PAR LA POSTE :

Chèque au nom de : Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts et en incluant les coupons joints à votre compte de taxes

Adresse postale :

101, rue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Alexis-des-Monts (Qc) J0K 1V0

**Bonne fête
des pères !**






NUMÉRO D'URGENCE
TRAVAUX PUBLICS
SEULEMENT

Voici des exemples d'une urgence possible





Fuite d'eau Problème d'égout Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :
819-996-2049



Feu vert
clignotant

FEU VERT CLIGNOTANT

Un nouvel équipement permet aux pompiers d'être plus visibles sur la route

Depuis le 1^{er} avril, le Code de la sécurité routière (CSR) permet aux pompiers d'utiliser le feu vert clignotant pour identifier leur véhicule personnel lorsqu'ils se rendent vers la caserne ou le lieu d'une intervention. Plusieurs municipalités au Québec ont recours à des pompiers volontaires ou à temps partiel qui peuvent être appelés à intervenir sur les lieux d'un incendie.

C'est à l'autorité municipale de décider si elle autorise ou non les pompiers de son service de sécurité incendie à faire usage de cet équipement. **Nous sommes actuellement à l'étude du projet pour notre municipalité.** Tous les pompiers, à temps plein, à temps partiel ou volontaires, peuvent avoir droit au feu vert clignotant s'ils ont obtenu un certificat d'autorisation de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Ce nouvel équipement permet aux pompiers d'être plus visibles sur la route. Lorsque le feu vert clignotant est activé et si les circonstances l'exigent, les pompiers peuvent circuler sur l'accotement et immobiliser leur véhicule à tout endroit de façon sécuritaire. Dans le respect du CSR, les pompiers doivent toujours agir de manière à éviter de mettre en péril la vie ou la sécurité de quiconque.

Le feu vert clignotant vise également à informer les usagers de la route d'un besoin de courtoisie, qui invite à leur faciliter le passage, par exemple, lorsque cela est possible et sans danger. Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à la caserne ou sur le lieu d'une intervention.

Visitez Quebec.ca pour en apprendre davantage !



Foyer extérieur

Règlement 387-2011 concernant la prévention des incendies (extraits)

Pour être conforme votre foyer extérieur doit :

- être muni d'une cheminée avec un pare-étincelles à l'extrémité;
- être muni d'un âtre avec pare-étincelles;
- être installé à plus de trois mètres de tout bâtiment et de toute construction faite de matériaux combustibles;
- être toujours sous surveillance;
- ne pas servir d'incinérateur à déchets;
- l'utilisation d'accélérateur ou de toute autre matière dérivée du pétrole n'est pas tolérée.



Feu à ciel ouvert

En vertu du règlement sur la prévention des incendies (387-2011), pour allumer un feu à ciel ouvert, vous devez faire une demande de permis au directeur du service incendie. **Les demandes seront traitées du lundi au vendredi entre 8h00 et 17h00.**

Nous tenons à vous rappeler que ce permis est tout à fait gratuit et qu'il est nécessaire d'en obtenir un en tout temps, avant de faire un feu à ciel ouvert. Nous vous rappelons que le directeur peut refuser d'autoriser un feu à ciel ouvert s'il est d'avis que ce feu constitue un risque pour la sécurité publique.

Bonbonne de propane



Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, respectez ces règles de base :

- Entreposez toujours vos bonbonnes à la verticale et dehors en toutes saisons;
- Ne les entreposez jamais dans un espace fermé comme un cabanon, un garage ou un logement;
- Entreposez les bonbonnes à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle pour éviter que la pression interne du récipient augmente.



Raymond Beaudoin,
directeur du service incendie

819-996-4039

incendie@saint-alexis-des-monts.ca

Vérification et entretien de votre extincteur

Si vous possédez un extincteur de classe ABC, vous pouvez réaliser vous-même une vérification de votre appareil à chaque année.

Pour ce faire, vous devez tout d'abord vérifier s'il est rouillé ou endommagé. Si l'extincteur a des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs, vous devez le jeter;

Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille du cadran doit être au vert. Si ce n'est pas le cas, faites-le vérifier par un technicien qualifié;

Ensuite, assurez-vous de le brasser vigoureusement et de le virer tête première;

Aux 6 ans, un entretien par un technicien qualifié doit être réalisé et aux 12 ans, un test de pression hydrostatique doit également être fait;

À noter que pour les commerces, la vérification par un technicien qualifié doit être réalisé chaque année.



Prévention incendie

L'application du schéma des risques et de l'application du règlement # 387-2011

Depuis le début de l'année, le service de sécurité incendie a fait parvenir, par la poste, un questionnaire aux propriétaires, concernant l'application du schéma des risques et l'application du règlement # 387-2011.

Certains propriétaires l'ont déjà reçu considérant que les envois se font par ordre alphabétique (nom du propriétaire).

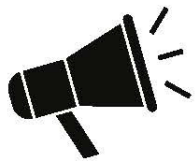
Une fois complété, il est important de nous le faire parvenir avec l'enveloppe préaffranchie, incluse dans votre envoi. Nous osons espérer que vous en ferez une priorité et que vous nous ferez parvenir votre questionnaire dûment rempli dans les plus brefs délais.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous ceux qui ont porter une attention immédiate.

C'est une façon de nous
aider à vous protéger!
C'est l'ultime but de votre service incendie



Hygiène du milieu



RAPPEL -----> Interdiction de jeter des déchets dans les toilettes et l'évier!

Chaque année, de grosses quantités de déchets sont retrouvés dans le réseau d'égout. Ces déchets peuvent occasionner de sérieux problèmes au réseau d'égout et/ou aux différentes stations de pompage. Il est donc interdit de jeter à la toilette, dans le lavabo ou dans la bouche d'égout, les produits tels que :

MATIÈRES SOLIDES

- Lingettes
- Tampons
- Serviette hygiéniques
- Condoms
- Soie dentaire
- Cotons tiges
- Cheveux
- Petits animaux morts



DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Résidus de table : graisse et os



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

- Huile à moteur
- Peinture
- Médicaments
- Produits nettoyeurs



Pourquoi ne pas mettre ces matières dans votre poubelle?

Depuis un certain temps, nos employés municipaux ont remarqué qu'il y a des masques jetables qui sont retrouvés dans le réseau d'égout et particulièrement à la station de pompage de la rue Ste-Anne.

Saviez-vous que vous pouvez venir porter vos masques directement au bureau municipal?



Boîte de récupération pour les masques jetables

Dans le but de protéger l'environnement, voici une belle façon de s'assurer de ne pas remplir nos sites d'enfouissement de masques jetables.

La municipalité a mis en place une boîte « zéro déchet » à l'entrée de l'hôtel de ville. La boîte est accessible durant les heures d'ouverture de la municipalité.

L'Écocentre de Saint-Alexis-des-Monts

à l'arrière du garage municipal
(606, route 349) / 819-690-6333

Lundi au Vendredi

8 h30 à 12h | 13h à 16h30

Samedi et Dimanche

8 h30 à 16h30

Service gratuit offert uniquement aux résidents
et aux propriétaires non résidents de Saint-Alexis-des-Monts

Ouvert
jusqu'au

24 octobre 2021

Urbanisme



Demande de permis ! Comment vous devez procéder?

Tous travaux de construction ou de rénovation nécessite la demande d'un permis avant de commencer les travaux.

Il est important de comprendre que **la demande de permis ne doit pas être fait le jour même des travaux.**

Les responsables disposent d'un certain délai pour analyser la conformité de la demande et émettre le permis.

Toute rencontre pour l'émission du permis doit être fait sur **rendez-vous seulement.**

Information ou pour prendre un rendez-vous :
819-265-2046

Poste : 2847 : Shanie Magny

Poste 2846 : Patrick Baril



Vente de garage 2021 zone verte (à compter du 21 juin)

Étant en zone verte à compter du 21 juin, **les ventes de garage seont permises**, mais le propriétaire organisant une telle vente doit respecter les règles qui s'appliquent.

Ainsi, ce sont **les règles relatives aux rassemblements sur les terrains privés extérieurs qui s'appliquent**, soit

À l'extérieur et sur les balcons

Maximum de dix (10) personnes provenant de résidences différentes ou tous les occupants de trois (3) résidences.

Lors de ces rassemblements, il est essentiel de **maintenir en tout temps les consignes sanitaires de base** (lavage des mains, distanciation, etc.).

Nous vous rappelons que vous devez vous procurer un permis auprès de l'urbanisme.

Programme de subvention - RénoRégion

Le Programme RénoRégion accorde une aide financière aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural et qui doivent effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures que présente leur résidence.

Pour être admissible, la valeur de la résidence ne doit pas dépasser 115 000 \$ et nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ touchant la structure, la plomberie, le chauffage, l'électricité, les murs extérieurs, la toiture, les ouvertures, l'isolation ou les saillies. L'aide gouvernementale maximale est de 12 000 \$. Le programme RénoRégion est administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web de la SHQ ou contacter l'inspectrice responsable de la région :

Manon Clermont

| manon.clermont@sahainc.ca

| 819 731-9733

L'environnement dans nos assiettes

En passant par le gaspillage à la consommation locale, se nourrir peut avoir un impact lourd sur l'environnement. Si on change notre façon de consommer, on peut diminuer l'empreinte écologique, tout en ayant un impact positif dans notre société.

Il est possible de garder nos repas attrayants tout en planifiant de façon écoresponsable notre alimentation. Avec quelques habitudes à changer et de nouvelles pratiques, on peut facilement réduire notre empreinte écologique. Si parfois, ça peut vous paraître difficile et complexe de changer certaines habitudes, vous en retirez plusieurs avantages. Premièrement, pourquoi ne pas en profiter pour découvrir de nouvelles recettes et de nouveaux aliments, peut-être même de nouvelles pratiques culinaires. De plus, vous découvrirez de nouveaux producteurs et entreprises locaux et ainsi vous participerez grandement à l'économie locale. Il est important de se rappeler que s'alimenter passe par la diversité, le plaisir et partager de bons moments entre famille et amis. Profitez de ces moments pour créer des événements qui seront inoubliables. N'oubliez pas que les recettes les plus simples sont souvent les meilleures. Voici quelques astuces pour vous aider à faire des choix plus écoresponsables dans votre consommation et dans vos pratiques alimentaires.

Le gaspillage alimentaire

Au Canada, en un an, c'est plus de 35,5 millions de tonnes de résidus alimentaires qui sont perdues ou simplement jetées tout au long du processus, de la fourche à la fourchette. De cette quantité, 11,2 millions de tonnes auraient pu être mangées (résidus évitables). Ces résidus pourraient nourrir tous les Canadiens et Canadiennes pendant 5 mois. 63% des aliments jetés auraient pu être consommés, ce qui représente des coûts de 1 100\$ par ménage. Afin de produire cette quantité de nourriture, il faut de grands nombres d'hectares de terres cultivables. De plus, le transport et la transformation de certains aliments représentent une quantité énorme de GES, de consommation d'eau et de suremballage. Ces résidus se retrouvent, malheureusement, au centre d'enfouissement.

Il existe bien sûr quelques trucs pour éviter de gaspiller le moins possible. Pour commencer, planifiez de vos repas. Que ce soit de la liste d'épicerie aux recettes, la planification de votre menu permet d'acheter la quantité nécessaire d'aliments que vous aurez besoin. Vous sauvez du temps et de l'argent. Récupérer vos vieux aliments en recettes. Exemples des fruits trop murs, transformez-les en compote, smoothie ou simplement pour confectionner une tarte, de même qu'avec les légumes vous pouvez faire des potages, ou même les congeler. N'hésitez pas à consulter, plusieurs sites internet se spécialisant dans la récupération d'aliments.

Protéines végétales et animales

Sans nécessairement éliminer la viande de notre régime, diminuer les protéines animales en les remplaçant par des protéines végétales, réduira l'empreinte carbone de votre alimentation. La production de viande rouge demande 20 fois plus de terres cultivables et 20 fois plus de GES que la production de certaines légumineuses. Sans compter que pour nourrir le bétail, cela demande des pratiques de culture, monoculture, très polluantes et souvent, qui dégradent les terres, voir les rendent stériles, de même que d'énorme quantité d'eau utilisée.

Consommation locale

Lorsqu'on consomme des produits locaux, on diminue la distance de transport des aliments, ce qui permet de réduire les GES. En achetant les fruits et légumes frais et autres produits locaux, souvent on peut réduire le suremballage. De plus vous contribuez à l'économie locale ce qui apporte beaucoup de bénéfices à la communauté.

Bio, équitable et sources durables

Faire des choix de produits biologiques et équitables permet d'encourager les petites communautés et de respecter les producteurs tout en encourageant leur autonomie. De plus ce type de pratique, est respectueuse de l'environnement. Les normes se fondent sur la protection de la biodiversité, des écosystèmes et préservent les terres cultivables et les cours d'eau. Aussi, il est préférable de privilégier des produits de la mer qui proviennent de la pêche durable, qui sont également respectueux de l'environnement en protégeant les espèces.

Références : Recyc-Quebec, Québecbio, aliments du quebec, choisir equitable, jour de la terre



Michaël Désaulniers Desbiens
m.desaulniers.desbiens@saint-alexis-des-monts.ca
819-265-2046 poste 2845

Loisirs, tourisme et vie communautaire

La représentation du concert **Stradivarius, je me souviens**, est un spectacle présenté dans le cadre du 150^e anniversaire de la municipalité.

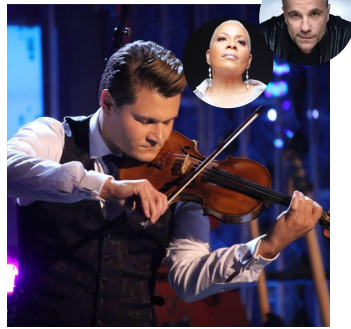
En raison de la pandémie, nous prioriserons les citoyens et commerçants locaux de vivre une expérience unique et positive. C'est pourquoi pour cette édition, **le festival Stradivaria est exclusif aux propriétaires, résidents et non-résidents de Saint-Alexis-des-Monts.**

Le concert sera d'une durée approximative de 90 minutes, sans entracte. Il sera présenté à l'intérieur de l'église de Saint-Alexis-des-Monts et sera diffusé sur écran géant à l'extérieur, au Préau Canadel. **Les places sont limitées et la réservation de billets est obligatoire** pour assister à la représentation.



FESTIVAL STRADIVARIA

Alexandre Da Costa



SAMEDI 10 JUILLET - 19 H 00
ÉGLISE DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS & PRÉAU CANADEL

Le chef et soliste **Alexandre Da Costa** sera sur scène avec les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Longueuil pour présenter le concert Stradivarius, je me souviens. Les grands auteurs tels que Jean-Pierre Ferland, Claude Dubois, Jacques Michel, Raymond Lévesque, Leonard Cohen et Charles Aznavour seront présentés en versions « symphonisées » avec les voix des invités spéciaux **Bruno Pelletier et Kim Richardson** qui interpréteront des chansons ayant marqué le Québec tout entier.

**** GRATUIT POUR TOUS ****

RÉSERVEZ VOTRE BILLET / PLACES LIMITÉES
dès le **lundi 28 juin 2021**, sur les heures d'ouverture
819-265-4110 / tourisme@saint-alexis-des-monts.ca
BUREAU ACCUEIL TOURISTIQUE



TOUS LES ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX DE 2021 SONT CONDITIONNELS À L'AUTORISATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. MERCI DE RESPECTER LES DATES D'OUVERTURE DE LA BILLETTERIE SELON L'ÉVÉNEMENT QUE VOUS AVEZ CHOISI.

3 VENDREDIS TOUT EN MUSIQUE

23 juillet - 06 août - 20 août

Nous sommes heureux de vous annoncer que tout est place pour reprendre les Vendredis en folie ! La formule finale reste à confirmée puisque nous devons attendre la confirmation de la santé publique. Nous vous invitons à visiter notre site internet régulièrement afin de vous tenir à jour des changements possibles apportés à l'ensemble des événements 2021.



ARTISTES

LES RESPECTABLES - DAVID JALBERT FULL BAND
HELP/HOMMAGE AUX BEATLES
LES ARMSTRONGS - PUR SANG COUNTRY BAND
SAINT-ALEXIS COLLECTIF BAND

ILS ONT HÂTE DE CÉLÉBRER AVEC VOUS !

RÉSERVEZ VOS BILLETS DÈS LE 02 JUILLET
SIÈGES ATTITRÉS

BILLETTERIE

Un demandeur par bulle familiale
Places limitées/réservation obligatoire : 819-265-2046

MERCI DE SUIVRE NOTRE PAGE FACEBOOK ET VISITER LE SITE INTERNET AFIN D'ÊTRE INFORMÉ DES CHANGEMENTS POSSIBLES EN LIEN AVEC LE COVID-19.

JUKEBOX

SPECTACLE DE
STÉPHANIE BÉDARD

DIMANCHE
05 SEPTEMBRE 2021
19H00
PRÉAU CANADEL
Places limitées



Les journées de la culture



RÉSERVEZ VOTRE BILLET / 819-265-2046
DÈS LE 02 AOÛT 2021

Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, veuillez ne pas vous présenter à l'événement.

Liste des symptômes COVID-19

- Apparition ou aggravation de toux
- Essoufflement ou difficulté respiratoire
- Température égale ou supérieure à 38 C
- Sensation de fièvre
- Frissons
- Fatigue ou faiblesse
- Douleurs musculaires ou courbatures
- Perte de l'odorat ou du goût
- Mal de tête
- Symptômes gastro-intestinaux (douleur abdominale, diarrhée, vomissements)
- Malaises intenses

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>

-Le port du couvre-visage sera obligatoire tout au long de l'événement : lors de vos déplacements dans le stationnement, dans les files d'attente, dans les toilettes et pendant la tenue du concert. Cette consigne est applicable pour les représentations à l'intérieur de l'église, ainsi qu'à la diffusion extérieure au Préau Canadel;

-Une pièce d'identité avec photo ainsi que votre billet seront demandés afin d'accéder au site;

-Aucun contenant de verre et aucune nourriture ne sera permis sur le site, seulement les bouteilles d'eau réutilisable seront acceptées;

-Afin de faciliter la gestion de l'événement et des mesures sanitaires mises en place, veuillez respecter l'heure d'arrivée qui vous sera indiquée lors de la réservation de votre billet;

-Si pour quelques raisons qu'il soit vous devez vous abstenir de venir à l'événement, vous devez aviser la billetterie du changement de titulaire. **Aucun changement de titulaire ne sera accepté sur les lieux de l'événement;**

-Aucun animal ne sera accepté sur le site, à l'exception des animaux d'assistance;

-La disposition des places se fera à la discrétion du responsable de la billetterie, dans le but de respecter les mesures de distanciation, les bulles familiales et d'accueillir un maximum de personnes possible.



Toutes les mesures sanitaires devront être respectées sans quoi votre participation pourrait être refusée.

ACTIVITÉS GRATUITES 24 JUIN 2021 : 13H00 à 16H30



**RÉSERVEZ VOTRE ATELIER
PLACES LIMITÉES**

819-265-2046 Poste 2802

Suivez-nous sur facebook
pour connaître les détails
de la journée. !

INITIATION PADDLE BOARD

13h00 à 14h00

14h15 à 15h15

15h30 à 16h30

limite de 8 pers./atelier



Tu t'ai acheté un Paddle board
ou tu souhaiterais t'initier à
cette discipline, en savoir plus
sur les notions de sécurité,
développer ton équilibre ou
simplement passer un bon
moment sur l'eau.

Cet atelier est pour toi !!

1

+ location de kayak et Paddle board
disponible sur place 10\$/1heure

POUND

Besoin de te DÉFOULER ?

POUND est LE cours qu'il te faut
pour libérer ton stress. Seul ou
en famille, cet atelier sera adapté
pour le plaisir de tous.

Tu n'as pas le sens de
coordination ? PAS BESOIN ! On
le fait pour le plaisir de bouger,
crier, rire, se défouler et partager
un moment tous ensemble.

13h30 ET 15h00

durée 30 à 45 mins

limite de 25 pers./atelier

2



aROCHEmoiunSOURIRE

La municipalité t'invite à te
joindre au mouvement qui
fait naître des sourires et
rempli le coeur de positif.
Viens décorer ta roche !

Début des ateliers toutes
les 30 minutes entre 13h00
à 16h30.

INSCRIS-TOI !

**Premier arrivé, premier
servi.**

3



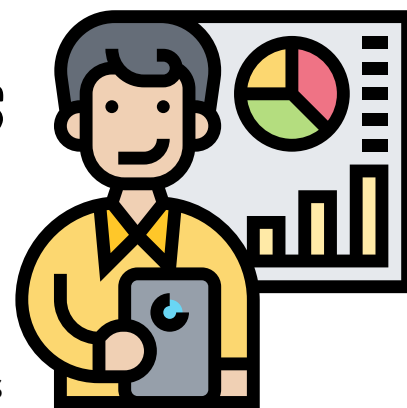
Toutes les mesures sanitaires devront être respectées sans quoi votre participation pourrait être refusée.

SONDAGE RÉALISÉ SUR LES PLATEAUX SPORTIFS EXTÉRIEURS

merci

aux gens ayant pris le temps de répondre à
notre court sondage sur les infrastructures
extérieures !

Nous avons compilé les résultats et vous reviendrons bientôt avec les
améliorations qui seront apportées découlant de vos suggestions !



INSTRUCTEUR DE TENNIS RECHERCHÉ

À la suite du sondage sur les infrastructures extérieures, certains
d'entres vous, ont manifesté de l'intérêt à suivre des cours de tennis.
**Nous sommes donc à la recherche d'une personne qui saurait
initier les gens à la pratique du tennis pour offrir des cours**
(niveau débutant et intermédiaire).

Vous êtes la personne recherchée ou vous connaissez quelqu'un qui
pourrait être intéressé ?

Communiquez avec Étienne Bouillon-Bégin, stagiaire aux loisirs
819-265-2046 poste 2802





HALTE-SANTÉ

Saviez-vous que vous pouvez profiter de la HALTE-SANTÉ, pour vous détendre et profiter des modules adaptés pour de la mise en forme ? Gazebo et tables à pique-nique sont également disponibles !

Situé au 10, rue Jonathan (derrière le CLSC)



CAMP DE JOUR

Nous serons heureux de vous accueillir au Complexe sportif Aurèle-Plante à compter du 28 juin pour le début du camp !

Prendre note que notre camp de jour est COMPLET.



BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE OUVERT

Vous prévoyez des vacances ou vous souhaitez découvrir notre belle région ?

Dirigez-vous vers le bureau d'accueil touristique pour rencontrer notre nouvelle agente de développement touristique, madame Danielle Lorrain. Celle-ci pourra vous aider dans vos recherches et vous fournir de la documentation sur la majorité des régions du Québec.

10, rue Saint-Pierre 819-265-4110



Concours de photos 2022

Vos plus beaux clichés de Saint-Alexis-des-Monts dans le prochain calendrier municipal 2022.



La municipalité invite ses citoyens à nous faire parvenir leurs plus belles photos prises à l'intérieur de notre municipalité, selon les thèmes et les saisons (paysages, activités, famille etc.). Les personnes intéressées doivent faire parvenir leurs photos avant le 27 août 2021. Tous les détails au sujet du concours (termes, formulaires) sont disponibles sur notre site web au : [www.saint-alexis-des-monts.ca/calendrier municipal](http://www.saint-alexis-des-monts.ca/calendrier_municipal).

À vos caméras,
prêts, cliquez!



Courez la chance
de gagner
300\$, 200\$ ou 100\$

Je vous rappelle que le prêt de livre est de 3 semaines. Plusieurs personnes oublient souvent de renouveler leurs livres avant qu'il ne soit trop tard. Je vous rappelle que les frais de retard sont de 0,25\$ par jour/par livre. Si vous avez 5 livres, c'est un montant de 1,25\$ par jour, les frais peuvent monter rapidement.

Quand nous étions en zone rouge, j'étais plus clément, car la bibliothèque n'était pas ouverte à tous les jours, mais maintenant que la bibliothèque est de retour aux heures habituelles, vous n'avez plus de raison d'être en retard.

Vous êtes les seuls responsables de vos frais de retard. Vous pouvez renouveler par téléphone, par internet sur www.biblietie.ca ou en personne. Et la chute à livre est là 24h/24, 7 jours/7. Sachez aussi que si vous avez une adresse courriel au dossier, un message vous sera automatiquement envoyé 3 jours avant la date d'échéance. Si vous voulez ajouter votre adresse courriel au dossier, contactez-nous au 819-265-2046, poste 2821.



Audrey Vallières, responsable de la bibliothèque

Exposition de Line Mc Murray / 28 juin au 30 septembre

Dans le cadre des 150 ans de Saint-Alexis-des-Monts, Line Mc Murray présente son exposition d'art visuel : Paysages et Héritages à la Bibliothèque Léopold-Bellemare.

Ouvert au grand public selon l'horaire de la Bibliothèque.

Les contraintes sanitaires s'appliquant, il n'y aura pas de Vernissage.

Cette invitation vaut également pour votre famille et vos amis (es).



Une naissance, un livre

Obtenez un ensemble-cadeau gratuit en abonnant votre bébé à sa bibliothèque publique!



Inscrivez votre enfant au programme **Une naissance, un livre** et obtenez gratuitement un ensemble-cadeau. Ce programme est une initiative des Bibliothèque publique du Québec pour susciter chez les jeunes l'éveil à la lecture. Une preuve de la date de naissance de l'enfant doit être fournie.

Prendre note que la bibliothèque sera fermée du 10 au 14 août 2021



Horaire de la bibliothèque

Mardi : 13h à 16h / 18h à 20h00
 Mercredi : 13h à 16h
 Jeudi : 9h à 12 h / 18h à 20h00
 Samedi : 9h30 à 12h



Pour de l'information

Audrey Vallières
 819-265-2046 poste 2821
biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca



Covid-19



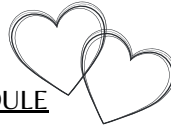
Veuillez prendre note que les mesures sanitaires s'appliquent toujours.



Place aux organismes



FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-CHRISTOPHE /COMMUNAUTÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS
30, rue Saint-Pierre, Saint-Alexis-des-Monts
819-265-2028



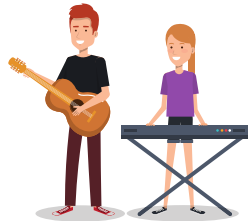
DÉPART DE MONSIEUR JEAN-LOUIS HOULE

Nous avons appris que vous avez décidé de tirer votre révérence comme participant aux activités musicales des célébrations religieuses à l'Église de Saint-Alexis-des-Monts, le comité de la vie communautaire, le comité des affaires économiques, et au nom de tous les paroissiens et paroissiennes nous vous remercions pour tous les services inestimables que vous avez rendus à toute la communauté de Saint-Alexis-des-Monts.

RECHERCHE MUSICIEN (NE) CHANTEUR (EUSE)



Lors de nos célébrations religieuses, la communauté de Saint-Alexis-des-Monts est à la recherche de personnes qui ont un talent musical afin de participer à nos activités religieuses. Si vous êtes intéressés à vous joindre à notre équipe, veuillez communiquer avec le bureau de la fabrique durant les heures normales de bureau, le mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.



SUR LA ROUTE DE NOS ÉGLISES

Pour les personnes qui ont internet, soit sur un téléphone ou un ordinateur peuvent se rendre visiter le site youtube.com, en visionnant le site, qui s'intitule "Sur la route de nos églises." Vous trouverez l'Église de Saint-Alexis-des-Monts.



SIÈGE SOCIAL:

1811 RUE DAMPHOUSSE
 SAINT-PAULIN, J0K 3G0
 819-268-2709

MDJABOUTDUMONDE@GMAIL.COM

WWW.MDJABOUTDUMONDE.ORG
 WWW.FACEBOOK.COM/MDJABOUTDUMONDE

POINT DE SERVICE:

230 RUE NOTRE-DAME
 SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, J0K 1V0
 819-265-2020



Projet Jeunes du mois

Un beau projet que nous avons
 décidé de démarrer! Les jeunes du mois!

Nos critères sont:

- Le respect envers les autres jeunes, les intervenants, le matériel, le code de vie, incluant les mesures sanitaires
 - Participation active aux activités proposées
 - Participation au comité jeunes
 - Bon coup personnel
 - Le plus haut nombre de présence à la MDJ
- Un jeune sera élu à chaque mois pour toute notre année financière.



Covid-19

Le gouvernement du Québec permet à notre organisme de maintenir ses services auprès des adolescents malgré la pandémie, car nous sommes considérés comme un service essentiel. La maison des Jeunes a tout de même adapté ses services afin de respecter le couvre-feu et de réduire le risque de propagation de la COVID-19. Soyez assurés que toute l'équipe de la Maison des Jeunes a à cœur la santé et la sécurité des jeunes et que nous appliquons les mesures sanitaires nécessaires.

Mesures mises en place:

- Le port du masque en tout temps
- Désinfection des mains
- Distanciation sociale
- Adaptation des services d'activités
- Respect du couvre-feu lorsqu'il est en vigueur
- Respect des restrictions pour chaque palier d'alerte



25 JUILLET 2021
 DE 10H À 15H

Barrage routier

L'INTERSECTION DES RUES LAFLECHE
 ET LOTTINVILLE À ST-PAULIN

Au profil de:

La maison de jeunes
 Au Bout du Monde



Collecte de canettes

La collecte de canettes vides et de bouteilles fait toujours partie de nos campagnes de financement! Vous pouvez nous laisser vos sacs de canettes et bières sur le balcon de la MDJ. Merci!



Suivez-nous sur :



Paul-Alexis Dumonde
 La Maison de jeunes
 Au Bout du Monde

Merci à nos partenaires Diamant 2020-2021 :



KIOSQUE DE MISE EN VALEUR DES PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX

UNE INITIATIVE DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ À CONTRE-COURANT DE ST-ALEXIS-DES-MONTS

OUVERT DU 11 JUIN AU
 18 SEPTEMBRE 2021

LES VENDREDIS DE 13H À 19H
 LES SAMEDIS DE 9H À 13H

SOUS LE CHAPITEAU DANS LE STATIONNEMENT DE LA MICROBRASSERIE NOUVELLE-FRANCE

90 RANG DE LA RIVIÈRE-AUX-ÉCORCES,
 ST-ALEXIS-DES-MONTS, QC.

EN VENTE: LÉGUMES FRAIS DE SAISON ET AUTRES PRODUITS DU TERROIR

INFO@COOPACONTRECOURANT.CA
 TÉLÉPHONE: 819-244-3346





COMMUNIQUÉ

SOCIÉTÉ ALEXIMONTOISE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE INC.

Comme vous le savez, depuis quelques années, deux personnes travaillent activement à la préparation d'une publication que notre Société publiera au début de 2022, à moins d'imprévues.

Ce volume ayant pour titre *Recueil de nécrologies* présentera les avis de décès de personnes nées à St-Alexis ainsi que des personnes nées ailleurs mais inhumées dans un des trois cimetières ou reposent dans un columbarium à Saint-Alexis-des-Monts. Aussi, si un décès survient lors d'un accident, une noyade, un incendie, etc. et qu'un article paraît dans un journal à ce sujet, il est ajouté à la nécrologie. Présenté sous la même forme que le *Répertoire des baptêmes, mariages, sépultures et annotations marginales de Saint-Alexis-des-Monts* c'est-à-dire par familles, nous retrouverons aussi un index par prénom, afin de faciliter la consultation.

Les auteurs ont établi le travail à environ 3430 avis de décès provenant principalement des journaux de la région; ce qui représente un ouvrage de quelques 850 pages.

Ce sera un outil précieux de références pour les généalogistes et un souvenir pour les personnes et familles qui ont perdu des êtres chers. Il permettra aussi de connaître le déplacement et la migration de la population au cours des années.

Les nécrologies se présenteront de la façon suivante; ci-dessous celle de M. Marc Allard.

ALLARD, Marc (1930-2012) (ép. Colette Plante)



Au CSSS Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 18 août 2012, est décédé, à l'âge de 82 ans M. Marc Allard, époux de feu Mme Colette Plante, demeurant à St-Alexis-des-Monts.

Les funérailles auront lieu le vendredi 24 août à 11h en l'église de St-Alexis-des-Monts.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Direction funéraire : Paulin-Guimond et Fils inc., St-Alexis-des-Monts.

Le défunt laisse dans le deuil, ses filles: Hélène (Claude Morin), Réjeanne (Luc Renaud), Sylvie (Gérald Thibodeau), feu Johanne, Sonia (Pierre Grenier), Chantal (Yvan Benoit); ses petits-enfants: Julie, Steve, Marc-André, Geneviève, Fanny, feu Dany, Marc-Olivier, François, Antony, Marilou; ses arrière-petits-enfants: Élysanne, Marc-Antoine, Haydon, Félicia; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Gilberte

Frappier (feu Rock), Bernadette (feu Alphéda Frappier), feu Brigitte (feu Alexandre Frappier), Thérèse (Jean-Guy Constantin), feu Jérôme, Agathe (Jules Giguère), feu Véronique (feu Jean-Claude Allard), Claire (Ronald St-Jean), Thérèse Perreault (feu Jean-Paul); beaux-frères et belles-sœurs de la famille Plante: Jacqueline Vallières (feu Martial), Pauline Poudrier (feu Wilson), Diane (feu Roland Dubé), Normand (Lysanne Plante), Pierrette (Jean-Claude Dupuis), Réjeanne (Laurent Allard), Vital, feu Madeleine (feu Yvon St-Louis), Gilles (Monique Trépanier), feu Monique, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

La famille désire témoigner sa reconnaissance envers la Dre Isabelle St-Germain pour son travail exemplaire, son soutien moral et sa grande disponibilité ainsi que l'équipe du CLAC et des soins à domicile tout particulièrement Geneviève St-Louis et Suzie Armstrong ainsi que le personnel des soins palliatifs du CSSS de Maskinongé.

Source: *Le Nouvelliste*, 22-08-2012

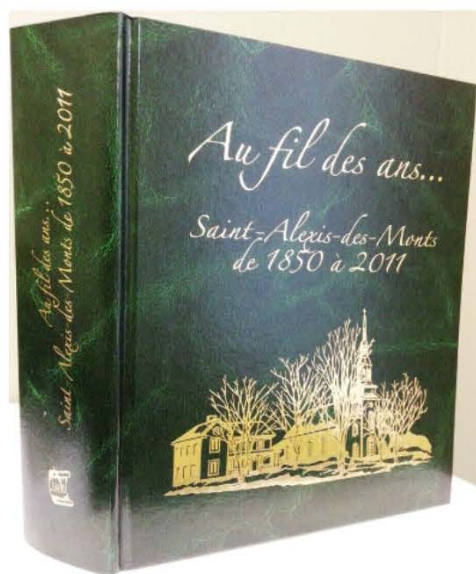
Afin de nous faciliter la tâche pour nos demandes de soumissions, nous aimerions connaître votre intérêt pour ce volume. Nous tenons à préciser que cette demande n'est pas une pré-vente.

Pour ce faire, vous n'avez qu'à téléphoner ou à envoyer un message à une des personnes suivantes et mentionner que vous êtes intéressé à vous procurer le volume des nécrologies :

Mme Thérèse St-Onge, tél. : 819-265-2844 ou courriel : therese.elliott@sogetel.net

Mme Micheline Picotte, tél. : 819-265-2448 ou courriel : mimipic@hotmail.com

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!



RENDRE ACCESSIBLE LA RICHE HISTOIRE ALEXIMONTOISE

La Société aleximontoise d'histoire et de généalogie existe depuis 1999 et c'est elle qui a supervisé la publication du volume « Au fil des ans... » éditée en avril 2013.

À l'occasion de ce 150^e anniversaire de fondation canonique, la SAHG est heureuse de vous l'offrir au coût de 50\$ l'exemplaire au lieu de 75\$.

Cette décision a été prise afin de rendre plus accessible la riche histoire aleximontoise en cette année du 150^e.

Pour information: Micheline Picotte (819) 265-2448 mimipic@hotmail.com

Thérèse E. St-Onge (819) 265-2844 therese.elliott@sogetel.net

JAMBOREE
SAINT-ALEXIS-DES-MONTS
COUNTRY-BLUEGRASS



**ANNULÉ ET
REPORTÉ À L'AN
PROCHAIN**

Festival
de la truite
MoucheFée
SAINT-ALEXIS DES-MONTS



CERTIFIÉ

Réseau
Avant de
Craquer

www.legyroscope.org

Facebook : @legyroscope

819 228-2858

Association pour les parents et les membres de l'entourage de la personne atteinte d'un trouble de santé mentale.

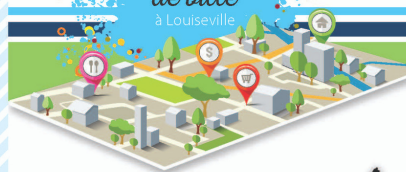
- ✓ Trouble bipolaire
- ✓ Trouble obsessionnel-compulsif (TOC)
- ✓ Trouble de personnalité limite (TPL)
- ✓ Schizophrénie
- ✓ Dépression
- ✓ Trouble majeur diagnostiqué ou non

Un de vos proches souffre d'un problème de santé mentale? Nous pouvons vous aider.

Le répit, un service à connaître

Le répit est une allocation financière non-récurrente destinée aux membres de l'entourage qui prennent soin sur une base régulière d'un proche atteint d'un problème de santé mentale. Si vous éprouvez diverses difficultés reliées à votre rôle, que vous traversez une période de crise, le répit est là pour vous aider à compenser le stress ainsi vécu et à retrouver un équilibre en prenant du temps pour vous. Pour vérifier votre éligibilité, communiquez avec l'équipe du Gyroscope.

GRATUIT • GRATUIT • GRATUIT • GRATUIT • GRATUIT

CIRCUIT
de ville
à LouisevilleJEUDI, VENDREDI
ET SAMEDI
du 1^{er} juin au 31 août 2021**C'EST GRATUIT**
tout l'été!Déplacez-vous gratuitement
à Louiseville
jusqu'au 31 août

Informez-vous.

819.840.0603
www.ctcmaskinonge.org

TARIFS DES TITRES DE TRANSPORT

Tout est à **50%** jusqu'au 31 août 2021. Profitez-en!

Aller simple Payé avec le billet ou en argent, montant juste.

1^{er} EXPRESS ORANGE rég. 3^e EXPRESS VERT rég. 3^e EXPRESS BLEUENFANTS 6 ans et moins **GRATUIT**

Correspondance

Présentez votre correspondance entre les EXPRESS et payez uniquement **1\$00** de plus.

Laissez-passer

ÉTUDIANT temps plein* Tarification ÉCO-PASSE

GÉNÉRAL mensuel **80\$ 40\$**

TARIF RÉDUIT mensuel:

• Étudiant **60\$ 30\$**
• 65 ans et plus **60\$ 30\$***Certaines conditions s'appliquent. Sur présentation d'une carte étudiante valide.
Note: Laissez-passer mensuel valide à partir du 1^{er} jour du mois jusqu'au dernierAucun transport lors des jours fériés suivants:
Fête de la St-Jean-Baptiste et Fête du Canada.Il est obligatoire de
réserver sa place

Informations, réservations, billets:

819.840.0603

www.ctcmaskinonge.org



En collaboration avec:

ÇA VA ROULER
CET ÉTÉsur tout le territoire
de la MRC de Maskinonge et même plus!

Les 3 circuits EXPRESS sont à

CIRCUIT
de ville
à LouisevilleLe Circuit de ville à Louiseville est **GRATUIT**

Profitez de l'été

LUNDI au ~~VENDREDI~~
samedi
FIABLE &
EFFICACELUNDI au ~~VENDREDI~~
samedi
PONCTUEL &
PRATIQUELUNDI au ~~VENDREDI~~
samedi
IDÉAL POUR
VISITER LA MRC

Il est OBLIGATOIRE de réserver sa place.

STE-URSULE	Face à l'église	6 h 40	10 h 40	16 h 40
MASKINONGE	Face à l'église	6 h 50	10 h 50	16 h 50
MASKINONGE	ULTRAMAR	6 h 53	10 h 53	16 h 53
LOUISEVILLE	Coin Contois	7 h 00	11 h 00	17 h 00
LOUISEVILLE	Hôtel de ville	7 h 02	11 h 02	17 h 02
LOUISEVILLE	Centre commercial	7 h 05	11 h 05	17 h 05
YAMACHICHE	Porte de la Mauricie	7 h 10	11 h 10	17 h 10
YAMACHICHE	Hôtel de ville	7 h 14	11 h 14	17 h 14
YAMACHICHE	Parc A-Trahan	7 h 15	11 h 15	17 h 15
YAMACHICHE	SHELL	7 h 17	11 h 17	17 h 17
TROIS-RIVIÈRES	Divers points d'arrivée sont possibles.	7 h 45	11 h 45	17 h 45

TROIS-RIVIÈRES	Divers points de départ sont possibles.	8 h 00	12 h 00	18 h 00
YAMACHICHE	SHELL	8 h 28	12 h 28	18 h 28
YAMACHICHE	Parc A-Trahan	8 h 30	12 h 30	18 h 30
YAMACHICHE	Hôtel de ville	8 h 31	12 h 31	18 h 31
YAMACHICHE	Porte de la Mauricie	8 h 35	12 h 35	18 h 35
LOUISEVILLE	Centre commercial	8 h 40	12 h 40	18 h 40
LOUISEVILLE	Face à l'Hôtel de ville	8 h 43	12 h 43	18 h 43
LOUISEVILLE	Coin Contois	8 h 45	12 h 45	18 h 45
MASKINONGE	ULTRAMAR	8 h 52	12 h 52	18 h 52
MASKINONGE	Face à l'église	8 h 55	12 h 55	18 h 55
STE-URSULE	Face à l'église	9 h 05	13 h 05	19 h 05

Présence d'un autobus à cet arrêt.

Il est OBLIGATOIRE de réserver sa place.

STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT	E. municip.	6 h 40	10 h 40	16 h 40
ST-PAULIN	Eglise	6 h 50	10 h 50	16 h 50
CHARETTE	Restaurant Le Villageois	7 h 00	11 h 00	17 h 00
ST-BONIFACE	SONIC	7 h 10	11 h 10	17 h 10
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS	DESIARDINS	7 h 20	11 h 20	17 h 20
TROIS-RIVIÈRES	Divers points d'arrivée sont possibles.	7 h 45	11 h 45	17 h 45
TROIS-RIVIÈRES	Divers points de départ sont possibles.	8 h 00	12 h 00	18 h 00
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS	DESIARDINS	8 h 25	12 h 25	18 h 25
ST-BONIFACE	SONIC	8 h 35	12 h 35	18 h 35
CHARETTE	Restaurant Le Villageois	8 h 45	12 h 45	18 h 45
ST-PAULIN	Eglise	8 h 55	12 h 55	18 h 55
STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT	E. municip.	9 h 05	13 h 05	19 h 05

Possibilité de correspondance avec ST-Alexis-des-Monts.
Présence d'un autobus à cet arrêt.

Il est OBLIGATOIRE de réserver sa place.

ST-ALEXIS-DES-MONTS	Près de l'église	7 h 20	10 h 20	15 h 20	
ST-PAULIN	Eglise	7 h 35	10 h 35	15 h 35	
STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT	E. municip.	7 h 45	10 h 45	15 h 45	
LOUISEVILLE	Centre Action Bénévole	8 h 00	11 h 00	15 h 50	
LOUISEVILLE	Place Caradef	8 h 05	11 h 05	15 h 55	
LOUISEVILLE	Hôtel de ville	8 h 08	11 h 08	16 h 08	
LOUISEVILLE	Hôpital	Arrivée	8 h 10	11 h 10	16 h 10
LOUISEVILLE	Hôpital	Départ	8 h 15	11 h 15	16 h 15
LOUISEVILLE	Face à l'hôtel de ville	8 h 18	11 h 18	16 h 18	
STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT	E. municip.	8 h 35	11 h 35	16 h 35	
ST-PAULIN	Eglise	8 h 45	11 h 45	16 h 45	
ST-ALEXIS-DES-MONTS	Près de l'église	9 h 00	12 h 00	17 h 00	

Présence d'un autobus à cet arrêt.

Les adresses complètes de tous les points d'embarquement sont disponibles sur le site.

Pour tous les déplacements
il est OBLIGATOIRE de porter
le couvre-visage et de suivre les
consignes sanitaires en vigueur.Tu veux débarquer entre 2 arrêts?
Tu peux le faire!
Demande-le lors de la réservation!

819.840.0603

CTCM1

Partout Transports Collectifs

www.ctcmaskinonge.org

@CTCMaskinonge

ZONES JAUNES

Dans ces zones, il existe différentes opportunités de transport, qui peuvent s'ajouter à l'horaire déjà en place, selon les besoins de transport.
Par exemple: De Trois-Rivières vers la MRC de Maskinonge à 15 h 45. Réserve-le!

Des opportunités de déplacement sont possibles sur réservation. Contactez-nous!

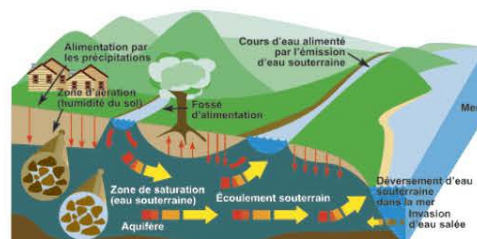
Chronique environnementale

La qualité de l'eau de mon puits privé

D'où provient l'eau de mon puits ? L'eau souterraine n'est pas comme on pourrait le penser un cours d'eau ou un lac souterrain. Elle est omniprésente dans le sol, car elle s'infiltre entre les grains de sable ou dans les fissures de la roche. L'eau coule lentement dans ces formations géologiques qui l'accumulent, c'est ce que l'on appelle un aquifère. Ce dernier, lorsqu'il est assez productif, est capté par des puits pour l'alimentation en eau potable des habitations.

Illustration démontrant l'alimentation, par les précipitations et les cours d'eau, des aquifères ainsi que de son écoulement ([gouvernement du Canada](#)).

Écoulement de l'eau souterraine



Pourquoi la faire analyser ?



Responsabilité

Il est de la responsabilité du propriétaire d'un puits privé de garantir la potabilité de son eau lorsqu'elle est destinée à la consommation humaine. Elle doit être de bonne qualité et respecter les normes du règlement sur la qualité de l'eau potable ([chapitre Q-2, r. 40](#))



Indétectabilité

Même si l'eau a un aspect limpide et clair et n'a aucune odeur ou goût spécifique, celle-ci peut toutefois contenir certains éléments qui pourraient avoir des effets néfastes sur la santé : bactéries, composés chimiques, etc.



Imprévisibilité

Des événements imprévisibles et ponctuels, comme une inondation, peuvent affecter la qualité de l'eau du puits. Seule une analyse permet de s'assurer de sa potabilité

Qu'est-ce qu'une contamination bactériologique ? Les bactéries pathogènes présentes dans l'eau peuvent causer une gastro-entérite avec de la diarrhée, des nausées, des crampes abdominales et des vomissements, mais aussi des infections de la peau et des muqueuses, notamment en cas de lésions ou de sensibilités particulières. La présence de bactéries pathogènes dans l'eau est souvent liée aux excréments d'animaux à proximité du puits ou à une installation septique déficiente.

Que faire ? Dans le cas de contamination bactériologique, il est essentiel de maintenir cette eau en ébullition durant au moins une minute à gros bouillons avant de la consommer. Il faut également utiliser de l'eau bouillie pour faire les glaçons, préparer les breuvages et les aliments pour bébés, laver les aliments qui seront mangés crus, se brosser les dents ou encore pour donner le bain aux bébés. **Ces recommandations doivent être suivies jusqu'à ce que les analyses révèlent une qualité acceptable.**

Conseils pratiques pour réduire les risques de contamination :

- ◆ S'assurer que le puits excède le sol, pour éviter les infiltrations
- ◆ Vérifier l'étanchéité du puits (couvercle et parois résistant aux intempéries)
- ◆ Procéder à un échantillonnage pour fins d'analyses au moins une fois par année
- ◆ Réaliser une désinfection préventive du puits une fois par année
- ◆ S'assurer que la fosse septique et le champ d'épuration sont conformes aux normes en vigueur, fonctionnent correctement et sont suffisamment éloignés du puits
- ◆ Éviter la présence d'animaux domestiques et d'élevage à proximité du puits et toutes activités comportant des fertilisants comme le jardinage et l'horticulture

*L'eau est une ressource aussi précieuse que vitale. En tant que propriétaire d'un puits individuel ou d'un petit réseau desservant moins de 21 personnes, vous avez la responsabilité de vous assurer de sa qualité dans une perspective de protection de votre santé et de celle de vos proches. [MELCC]. Pour de plus amples informations sur l'entretien et les analyses des puits privés, **visitez notre site Web** au : <https://www.obvrlly.ca/19-projet-puits-privés>.*



Dans le sens de l'eau !

Lison Pakula est coordonnatrice du projet puits privés à l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY), un organisme à but non lucratif qui promeut la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ainsi que la gouvernance participative sur son territoire d'intervention.

Faites-nous part de vos observations ou suggestions!
Tél. 819 498-3033
Courriel: lison@obvrlly.ca

Suivez-nous sur Facebook et maintenant sur Instagram !





PLUS DE DÉTAILS P.15

10 JUILLET 2021, 19h00

Église et Préau Canadel
de Saint-Alexis-des-Monts



RÉSERVEZ VOTRE BILLET DÈS LUNDI LE 28 JUIN 2021

819-265-4110 : Bureau d'accueil touristique

ÉVÉNEMENT EXCLUSIF AUX PROPRIÉTAIRES RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS



Le chef et soliste Alexandre Da Costa

sera sur scène avec les musiciens de l'Orchestre symphonique de Longueuil pour présenter le concert Stradivarius, je me souviens. Les grands auteurs tel que Jean-Pierre Ferland, Claude Dubois, Jacques Michel, Raymond Lévesque, Leonard Cohen et Charles Aznavour seront présentés en version «symphonisées» avec les voix des invités spéciaux Bruno Pelletier et Kim Richardson qui interpréteront des chansons ayant marqué le Québec tout entier.

TOUS LES ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX DE 2021 SONT CONDITIONNELS À L'AUTORISATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE.



Michel Bourassa
Maire



Yves Robert
Siègne # 1



Lorraine L. Lambert
Siègne # 2



Pierre Picotte
Siègne # 3



Jean-Pierre Frappier
Siègne # 4



Alexis Charbonneau
Siègne # 5



Mélanie Lacoursière
Siègne # 6

COORDONNÉES :

101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (QC) J0K 1V0
Téléphone : 819-265-2046 / Télécopieur : 819-265-2481
Courriel : info@saint-alexis-des-monts.ca
Site internet : www.saint-alexis-des-monts.ca

Votre conseil municipal

HORAIRE DES BUREAUX :

Lundi au jeudi : 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30
Vendredi : 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00